

Audit & Analyse

Expertise comptable – Audit – conseil

- Casablanca : Bd. Mers Sultan, Rés. Dar Salam, n° 2.

Tél. : 05 22 48 00 49.

- Tanger ville : Bd. Youssef Ibn Tachfine, Rés. Côte d'Or, N° 22.

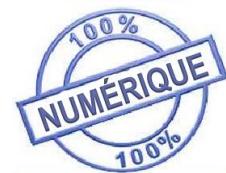
Tél. : 05 39 32 50 39

- Tanger Zone franche : Lot 40B, bureau E2003, 2ème étage.

Tél. : 05 39 32 53 72

Email : contact@audit-analyse.com Site web : www.audit-analyse.com

UN CABINET
A
ZÉRO
PAPIER



Mohamed LAHYANI

Fiscaliste.

Expert-comptable diplômé de l'Etat Français.

Commissaire aux comptes.

Président de la commission fiscale et juridique du CR de l'Ordre des Experts-comptables.

Inscrit au tableau de l'Ordre des Experts-comptables au Maroc et en France.

Auteur de nombreux ouvrages en : fiscalité, audit, finance, comptabilité, évaluation des sociétés, consolidation, contrôle de gestion...



LES NOUVELLES DISPOSITIONS FISCALES DE LA LOI DE FINANCES

FICHE PÉDAGOGIQUE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous avez manifesté le désir de faire appel aux services d'***Audit & Analyse***, cabinet d'expertise comptable et de commissariat aux comptes en vue d'assister au séminaire sur **LES NOUVELLES DISPOSITIONS FISCALES DE LA LOI DE FINANCES**. Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

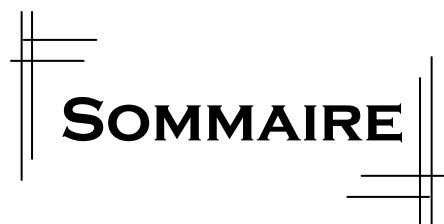
Par la présente, vous trouverez ci-dessous la fiche pédagogique.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour vous apporter toutes les informations complémentaires.

Nous sommes persuadés que notre approche confirmera votre confiance dans la collaboration que nous allons développer ensemble.

Veuillez agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le cabinet ***Audit & Analyse***
Mohamed LAHYANI



SOMMAIRE

| | |
|-----------------------|---|
| Préambule | 3 |
| Objectifs | 3 |
| Programme | 3 |
| Pédagogie | 4 |
| Public concerné | 4 |

Audit & Analyse

P R E A M B U L E

Présentation de l'ensemble des dispositions fiscales issues de la nouvelle loi de finances. Elle reprend l'étude des mesures fiscales les plus importantes de l'année en cours. Ainsi cette formation est indispensable pour l'arrêté des comptes, l'établissement des déclarations et l'optimisation des choix à opérer.

O B J E C T I F S

- Prise de connaissance et maîtrise des nouvelles dispositions fiscales ;
- Impact des nouvelles dispositions sur les opérations de l'entreprise ;
- Rappeler les textes antérieurs.

Ce séminaire a pour but d'étudier la nouvelle loi de finances par nature d'imposition, enrichi par des cas concrets. Les participants maîtriseront les aspects pratiques des nouveautés fiscales introduites par la nouvelle loi de finances afin d'être à jour au niveau des impôts, taxe et déclarations applicables aux entreprises.

P R O G R A M M E

- IS
- IR
- TVA
- DROIT D'ENREGISTREMENT
- DISPOSITIONS COMMUNES
- Etc.

P E D A G O G I E

Les participants auront à leur disposition tous les moyens nécessaires pour réaliser leurs travaux dans les bonnes conditions :

- Mise en situation de travail sur la base de cas pratiques
- Démarche pédagogique inductive
- Permettre à travers les dossiers de travail de mieux analyser l'aspect de la nouvelle loi de finances.

P U B L I C C O N C E R N E

Ce séminaire s'adresse aux cadres comptables et financiers, dirigeants, fiscalistes d'entreprises, contrôleurs de gestion, cadres bancaires, auditeurs, jeunes diplômés et étudiants.

Audit & Analyse

*Un cabinet à votre écoute
des professionnels pour vous répondre.*

Pour toutes informations, veuillez nous contacter au :

Fixe : 05.22.48.00.49 / 05.39.32.50.39

Portable (GSM) : 06.61.63.98.89

E-mail : contact@audit-analyse.com

Site web : www.audit-analyse.com